



SMAEP du Pas des Bêtes
Syndicat Mixte d'Adduction
d'Eau Potable du Pas des Bêtes

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**
du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes

Séance du 9 Novembre 2021

Date de convocation
26.10.2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 novembre à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté d'Agglomération de CASTRES-MAZAMET, sous la Présidence de Monsieur COLOM Vincent, Président.

Date affichage
10.10.2021

Présent(e)s : Mme CABROL Jacqueline, MM. AZAM Bernard, BOULOGNE Fabrice, COLOM Vincent, CUCULLIÈRES David, GARRIGUES Jean-Pierre, GONÇALVES Manuel, LAVAGNE Jean-Paul, MATHIEU Francis, MONTAGNÉ François, PHILIPPOU Didier, RAYSSÉGUIER Christian, VAUTE Alain.

Nbre Délégués : 16
En exercice : 16

Absent(e)s excusé(e)s : Mme MADAULE Christiane (procuration à M. MATHIEU Francis), MM. BATTUT Jean-Louis (procuration à M. LAVAGNE Jean-Paul), MARCOU Philippe (procuration à M. GARRIGUES Jean-Pierre).

Présents : 13

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

M. VAUTE Alain a été élu Secrétaire de séance.

Délibération 2021-025

Objet : Tarif de l'eau. Part fixe et part variable à partir du 01/12/2021.

Faisant suite à la Délibération n° 2020-027 en date du 24 Novembre 2020 décidant d'adopter le principe d'une Délégation du Service Public d'Eau Potable pour une durée de 12 ans maximum à dater du 1er Décembre 2021, Monsieur le Président rappelle aux Membres du Comité Syndical que le budget eau potable du SMAEP PAS DES BÊTES comprendra une Concession avec une harmonisation des anciens tarifs syndicaux (Ancien secteur SMAEP PAS DES BÊTES et Commune de LABRUGUIÈRE).

Monsieur le Président précise qu'une négociation importante a été menée avec les candidats et que l'Entreprise VÉOLIA a proposé dans sa dernière offre les tarifs suivants à partir du 01 Décembre 2021 pour l'année 2022 :

- Part fixe : 46,00 €
- Part proportionnelle au m3 à : 0,80 €.

Envoyé en préfecture le 10/11/2021
 Reçu en préfecture le 10/11/2021
 Affiché le 
 ID : 081-258100551-20211109-DELIB2021025-DE

Dans un souci de ne pas augmenter de façon significative le prix de l'eau à l'utilisateur, le Président propose de réajuster les tarifs syndicaux afin de limiter l'augmentation du prix de l'eau pour l'abonné.

	Tarif secteur SMAEP PAS DES BÊTES Année 2021 (hors commune de Labruguière)	Tarif votés À partir du 01/12/2021
Abonnement compteur (part fixe)	22,01 €	22,01 €
Prix au m3	0,70 €	0,60 €

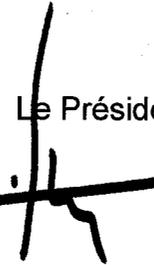
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, se prononce favorablement à l'unanimité :

- **Adopte** les nouveaux tarifs à partir du 01 Décembre 2021 du Service Public de l'Eau Potable aux abonnés soit :
 - 22,01 € HT pour l'abonnement annuel ;
 - 0,60 € HT le m3 d'eau consommé.
- **Charge** le Concessionnaire d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Décembre 2021.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
 Pour copie conforme



Le Président,


 Vincent COLOM